

*Initiatives ministérielles*

Je suis très fier d'être membre d'un gouvernement qui s'y prend ainsi pour réduire le déficit et la dette. Je regarde certains de mes collègues, surtout ceux de l'Ontario, et, souvent, je me demande s'ils sont déjà passés par un processus de réflexion semblable et si nous nous étions bien occupés de certaines des personnes les plus vulnérables de notre société.

Il est intéressant de souligner que, il y a deux semaines seulement, le vérificateur général a déposé un rapport dans lequel il demandait si nous pouvions assumer la taille de la dette du Canada. Qu'est-ce que cela signifie? Disons que si nous administrons une entreprise, il peut arriver un point où la dette devient si grosse par rapport aux revenus que l'entreprise ne peut tout simplement plus continuer de fonctionner et devient insolvable. En fait, certaines personnes ont laissé entendre que, si nous appliquions ce test au pays, nous pourrions fort bien découvrir que le Canada est insolvable, qu'il est incapable de payer sa dette. Notre dette s'accroît à cause des taux d'intérêt et, tant que les taux d'intérêt resteront supérieurs au taux de croissance économique, la dette continuera de s'accumuler et nous devons réduire encore davantage les dépenses publiques.

Certaines personnes pensent que nous sommes dans une impasse. Cependant, le gouvernement, particulièrement par l'entremise de son ministre des Finances, a mis en place un train de mesures afin de réduire le déficit à 3 p. 100 du produit intérieur brut. Ce n'est pas là une fin en soi. J'ai entendu le ministre dire et répéter que, grâce aux objectifs renouvelables chaque année pour deux ans, nous continuerons de nous concentrer sur la réduction du déficit d'une année à l'autre, ce qui nous amènera à dépasser l'objectif de 3 p. 100 du PIB.

La Chambre est actuellement saisie d'un certain nombre de mesures fiscales. On a eu un débat intéressant sur le projet de loi S-9, qui porte sur la Convention Canada-États-Unis en matière d'impôts. Je ne veux pas parler de cette mesure législative puisque nous sommes en train de débattre du projet de loi C-90, mais certaines choses fort intéressantes sont ressorties de ce débat. Le député de Kamloops était surpris que le Parti réformiste ait accepté certains des aspects négatifs de la Convention Canada-États-Unis en matière d'impôts, soit les dispositions qui semblent aider les personnes à revenu élevé. Je me suis demandé pourquoi le député réagissait de la sorte parce qu'il semble aussi s'intéresser au concept d'une réforme fiscale, plus précisément à certaines propositions que le Parti réformiste a faites au sujet d'un impôt uniforme. Je remarque que le député doit participer à une conférence sur le sujet plus tard ce mois-ci.

Je veux parler de façon générale du concept de l'impôt uniforme. À mon avis, ce concept est aussi une forme de modification fiscale et représente une redistribution du fardeau fiscal au sein du régime fiscal canadien.

Beaucoup des propositions du Parti réformiste semblent simples à prime abord. Pourquoi n'avons-nous pas un régime simple? Pour beaucoup de Canadiens, le régime fiscal est complexe. Cela ne fait aucun doute. Je sais cependant que moins de la moitié des Canadiens ont besoin de l'aide de professionnels pour produire leur déclaration d'impôt. La personne moyenne peut encore produire sa déclaration d'impôt sans l'aide d'un comptable ou

d'un fiscaliste. Les gens qui ont besoin d'aide sont habituellement ceux dont le revenu est élevé. Ils essaient de profiter de certains crédits d'impôt et de certains avantages fiscaux qu'offre le système.

• (1530)

L'imposition est un élément de la politique budgétaire. Le gouvernement essaie de stimuler certains aspects de l'économie en ayant recours à des dispositions fiscales qui avantagent certains secteurs par rapport à d'autres. Les membres du Parti réformiste devraient être au courant de l'aide apportée dans l'Ouest au secteur du pétrole et du gaz grâce à certaines mesures comme les actions accréditives et d'autres types d'investissements qu'ont permis certaines incitations fiscales et qui ont encouragé la prospection.

Fait intéressant, l'idée d'un impôt uniforme est née en Angleterre. Au début, l'impôt uniforme était davantage considéré comme une mesure de redistribution du revenu. Il était considéré comme de l'argent repassant du gouvernement aux contribuables. Il s'agissait d'un impôt négatif sur le revenu. C'était une façon d'éliminer une multitude de programmes sociaux alors en place et de recourir au régime fiscal pour distribuer ces ressources aux gens. Les gens dans la tranche de revenus inférieurs étaient des bénéficiaires nets des ressources qui leur étaient allouées par le gouvernement et avaient un revenu annuel garanti ou quelque chose du genre. Bien sûr, les gens au-dessus d'une certaine moyenne étaient des contribuables nets.

Fait assez surprenant, la situation a sensiblement changé. D'après ce que j'ai entendu, cette formule est devenue très populaire aux États-Unis en particulier. Aujourd'hui, il n'est plus du tout question de redistribution de revenu. En fait, il est question d'uniformiser les taux d'imposition existants.

Au Canada, nous avons trois grands niveaux d'imposition. Un impôt uniforme éliminerait tout cela et établirait un seul niveau. Toutefois, si je comprends bien la proposition, cette formule permettrait aussi à certains, dans la plus faible tranche de revenus, d'être complètement exonérés d'impôt. Dans un sens, ce serait un régime à deux niveaux: certains ne paieraient pas d'impôt, tandis que les autres paieraient tous une part égale. Il n'est pas nécessaire d'être un génie en arithmétique pour découvrir qui paiera l'impôt.

Certains aiment dire que si l'on élimine tous les avantages et toutes les fioritures du régime actuel, l'efficacité du régime serait tellement plus grande qu'on n'aurait pas besoin de modifier le niveau d'imposition. Ce niveau serait réduit et, une fois la poussière retombée, personne ne paierait davantage qu'avant. Certains paieraient un peu moins et tout le monde comprendrait mieux le système. Ce serait donc un système efficace.

Tous ces arguments sont très intéressants pour vendre le produit, mais ces promesses ne se réaliseraient pas. Ce n'est tout simplement pas vrai. Dans le moment, au Canada, 63 p. 100 de la somme totale versée en impôt provient de 30 p. 100 des contribuables, les 30 p. 100 les plus haut placés dans l'échelle des revenus. On voit tout de suite que nous avons un système progressif, c'est-à-dire que lorsqu'une personne gagne plus d'argent, elle paie plus d'impôt.